

# REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

19 mars 2024 – 18 H 00

## PROCES-VERBAL

**Etaient présents** : Jacques SCHNEIDER, Maire-Président, Marie-Claude BAILLEUL, Vice-Président, Brigitte BLOIS, Didier DEMARET, Maurice DENIS, Françoise GRARD, Bernard DURIEUX, Djillani LAYAZID, Frédéric VINCHENT, Cédric WAWRZYNIAK, Séverine CLEMENT, Jean-Pierre BREBION, Marguerite RICHARD - Membres

**Etaient excusés** :

Betty FRANQUET ayant donné procuration à Françoise GRARD

**Etaient absentes** :

Marie-Andrée DEHAY

Sandrine DUMONT

### I. 2024-01 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 11/04/2023

¶ Vu le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du CCAS en date du 11 avril 2023 ;

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré décide à l'unanimité par 14 voix pour,

- d'adopter le Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du CCAS en date du 11/04/2023. ¶

### II. 2024-02 : Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2024

#### I. Monsieur le Président explique le contexte économique et social.

- 1) La situation géopolitique est préoccupante pour l'Europe et l'ensemble du monde.
  - 2020/2021 : la pandémie COVID a entraîné des dépenses exceptionnelles. Les états ont dû prendre des dispositions pour la santé, l'aide aux entreprises et aux commerçants.

Tout cela entraîne encore des années plus tard, de faire des économies. Sur le budget prévu par la loi de finances 2024, et au regard de la croissance inférieure aux prévisions, il faudra faire des économies à hauteur de 10 milliards d'euros.

- Le conflit Russo-Ukrainien a ralenti l'activité économique, la raréfaction des produits entraînant l'inflation. La hausse de prix de l'énergie mais aussi du pétrole, du carburant et des denrées alimentaires.

Cette spirale inflationniste a des répercussions sur les ménages.

L'Ukraine est "le grenier à blé de l'Europe", la crainte de la pénurie pousse les gens à se précipiter sur l'achat de produits alimentaires tels que les pâtes, le riz, etc..., ce qui fait augmenter les prix.

- L'augmentation des prix qui enchérissent les crédits, qui sont moins faciles à obtenir avec des taux plus importants, tout cela se répercute sur l'emploi, sur la croissance, les impôts diminuent ainsi que la largesse de l'Etat envers les collectivités locales.

Cela a des conséquences à tous les niveaux, et donc pour information, au budget communal, nous allons voter la prime pouvoir d'achat pour aider nos agents dans leur vie quotidienne.

- Le conflit Israélo/Palestinien

2) Nécessité de réagir au niveau du climat pour tenter de limiter les catastrophes naturelles.

Et en parallèle également avec les phénomènes de migration.

Il découle de tout cela une croissance modérée, plus tôt basse à 0.9%, croissance qui est insuffisante.

Il en découle de tout ça, un taux d'inflation à 4.9%, cela aura des conséquences pour notre budget communal notamment pour les tarifs notamment sur les salles et les repas payés plus chers à notre fournisseur. Il faut répercuter un minimum pour pouvoir percevoir des recettes suffisantes et continuer à investir.

Au niveau communal :

Monsieur le président lit et détaille les graphiques et les données du ROB. La commune est vivante et dynamique.

## *II. La loi de finances*

Monsieur le Président donne lecture des points du ROB sur cette thématique.

## *III. Situation budgétaire 2023*

Monsieur le Président donne lecture de la situation budgétaire 2023.

p.8 le total des recettes d'investissement, puis le bilan social. Il énonce les actions réalisées en 2023.

Monsieur le Président précise qu'il faudra peut-être réduire un peu la dépense au niveau des coquilles pour les bénévoles.

La parole est donnée ensuite à Monsieur Frédéric VINCHENT pour les restos du cœur qui présente ce point.

Monsieur VINCHENT précise que lors de l'Assemblée Générale des restos du cœur de septembre, une demande de subvention plus importante a été faite.

Il est rappelé que des avantages en nature sont donnés par la mairie :

- Le personnel de la mairie va chercher les denrées,
- Une salle est mise à disposition gratuitement pour les distributions,
- Des produits et consommables sont donnés pour l'entretien du local.

Monsieur DURIEUX confirme qu'en effet les avantages en nature peuvent représenter beaucoup et doivent être pris en compte.

Il est précisé qu'il n'y a pas forcément que des gens d'Hergnies aux restos du cœur sur la commune d'Hergnies.

Il sera également nécessaire de délibérer à nouveau pour les aides d'urgence et aides facultatives.

## *IV. Orientations 2024 :*

Monsieur le Président donne lecture de ce point.

Concernant la veille sociale, Mme Marie-Claude BAILLEUL précise qu'on va au-delà de la veille sociale, on appelle des personnes vulnérables qui ne sont pas sur le fichier.

Concernant la semaine bleue, Monsieur le Président dit que l'on a beaucoup d'associations, donc il y a possibilité de faire plus de choses sur plus de jours, par exemple quiz code de la route par la PM ou autoécole. Cela a été proposé par Mme Françoise GRARD.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration d'y réfléchir.

Monsieur le président demande s'il y a des questions ?

*Néant*

Depuis, la parution de la loi NOTRe (loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui est porté à la connaissance des administrateurs dans les dix semaines précédant le vote du budget.

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire doit permettre **d'informer les administrateurs sur la situation économique et financière de la collectivité afin de définir sa politique d'investissement et sa situation budgétaire.**

**Bien que prescrit par la loi, ce débat n'est toutefois pas soumis au vote. La délibération est obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB.**

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Pour les CCAS des communes d'au moins 3 500 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, les départements, ce rapport doit comporter :

- **les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement.** Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et la commune ;
- **la présentation des engagements pluriannuels ;**
- **les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.**

**Ce rapport est la base de notre débat sur les orientations budgétaires relatives à l'établissement du budget 2024 du CCAS. Il permet de vous informer de la situation financière du CCAS avant de choisir ses dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.**

**Enfin, le ROB doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département.**

**Le Conseil d'Administration,**

- **Prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 annexé à la présente délibération.**

### **III. Informations et questions diverses**

- Madame Marie-Claude BAILLEUL souhaite évoquer les fermages.

Cela va être remis à plat avec l'aide d'un agriculteur et le service urbanisme de la ville pour pouvoir percevoir les fermages.

Une réunion est organisée le mardi 26/03/2024 à 19h30 pour revoir tout cela, faire le point des différents fermiers et pouvoir informer sur la suite.

→ La prochaine réunion CA CCAS concernant le budget aura lieu le 08, 09 ou 10 avril 2024.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.*

Fait à Hergnies, le 21/03/2024

Jacques SCHNEIDER,

Président du CCAS d'Hergnies

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "CENTRE COMMUNAL", "HERGNIES", and "Le Président" with two small stars on either side of the last line. The stamp is partially obscured by the signature.